

Beata Śmigielska, Anna Grigowicz

*Université de Silésie
Katowice*

Description lexicographique fondée sur la modification conceptuelle : conception « modifié – modifieur »

Abstract

In this work, the authors examine the issue of lexicographic description. They base their considerations on linguistic structures in which one of the elements performs the function of the modifier of the other element, which is thus fulfilling the role of the modified.

The main principles of the modifier-modified lexicographic method by W. Banyś were confronted with other two-element concepts: the predicate–argument one and the theme–rheme one. The authors placed considerable emphasis on pointing out the differences and similarities of the compared concepts.

Keywords

Lexicography, dialectic bond, predicate, argument, theme, rheme, the modified, the modifier, relation of modification.

Nous allons présenter ci-dessous la conception « modifié – modifieur » de la description du lexique élaborée par W. Banyś (1990) et appliquée en particulier à la description des langues de spécialité et l'élaboration des dictionnaires électroniques.

Nous présenterons tout d'abord des éléments de la théorie des structures prédicat – argument de S. Karolak (1984, 1988) et des structures thème – rhème (sec. 1) pour montrer par la suite (sec. 3) les ressemblances et les différences, souvent confondues, entre les analyses qu'elles proposent et celles de la conception « modifié – modifieur » (sec. 2).

Ensuite, nous présenterons (sec. 3) quelques exemples de la description « modifié – modifieur » et la spécification qu'elle peut avoir et qu'elle trouve en effet, bien que le point de départ des auteurs de cette méthode soit différent, dans les descriptions lexicographiques du type p.ex. *word sketch* de A. Kilgarriff,

R. Evans, R. Koeling, M. Rundell, M. Tugwell (2003) et D. Tugwell, A. Kilgarriff (2000) (sec. 4).

1. Toutes les situations de la réalité extralinguistique sont dénotées par la langue. Le fait de recourir à la langue pour décrire le monde qui nous entoure nous situe au niveau superficiel, c'est-à-dire à celui des expressions linguistiques.

Pour analyser ces expressions linguistiques, ainsi que les relations qu'elles entretiennent entre elles, nous pouvons baser, suivant le but que nous voulons atteindre, p.ex. sur les structures prédicat – argument proposées par S. Karolak (1984, 1988) et W. Banyś (1984, 1985, 1988). Au centre d'une telle description il y a toujours le prédicat qui représente une situation donnée. A chaque situation participe un certain nombre d'objets indiqués à l'aide des arguments impliqués par le prédicat en question. C'est le prédicat qui montre et garantit le réseau des relations possibles entre tous les éléments constitutifs. Ainsi, p.ex. les situations de *donner*, *manger*, *acheter* seront représentées à l'aide des structures prédicat – argument suivantes :

- (1) $h(x, y, z) \longrightarrow x \text{ donne } y \text{ à } z$ (qui correspond à un prédicat trivalent impliquant trois arguments d'objet),
- (2) $g(x, y) \longrightarrow x \text{ mange } y$ (qui correspond à un prédicat bivalent impliquant deux arguments d'objet),
- (3) $k(x, y, z, v) \longrightarrow x \text{ achète } y \text{ de } z \text{ pour } v$ (qui correspond à un prédicat tetravalent impliquant quatre arguments d'objet).

Les structures ci-dessus nous rendent compte de la quantité des objets participant à ces trois situations. A ces schémas logiques avec les variantes argumentatives nous pouvons substituer des expressions linguistiques concrètes, en en faisant de cette façon des constantes.

Ainsi, on obtiendra p.ex. :

- (1a) *donn-* [enfant, fleurs, mère] = *Un enfant donne* les fleurs à sa mère.
- (2a) *mang-* [Pierre, pomme] = *Pierre mange une pomme*.
- (3a) *achet-* [Jean, voiture, Paul, 7000 €] = *Jean achète une voiture de Paul pour 7000 €*.

Cependant, toutes les positions ouvertes par les prédicats *donner*, *manger* et *acheter* ne doivent pas être obligatoirement saturées à la surface. Il est possible de dire donc : *Pierre mange*, sans préciser le deuxième argument impliqué par ce prédicat.

L'analyse linguistique des structures prédicat – argument a pour but de décrire, en forme des schémas logiques, les situations du monde extérieur du point de vue de la structure sémantique, profonde de la langue. En d'autres termes, cette

façon de représenter le monde non-linguistique rend compte du fait de savoir combien d'éléments constitutifs peuvent prendre part à une situation concrète, quelle est leur nature et quelles sont les relations qu'ils entretiennent entre eux.

Pour décrire une situation concrète, on construit des phrases qui constituent la représentation superficielle d'une structure prédicat – argument donnée. La structure sémantique de la phrase exige toujours l'indication d'un ou de plusieurs objets dont on parle, d'un côté, et de l'autre côté, de ce qu'on dit à propos de ces objets. L'élément correspondant à ce dont on parle est appelé *thème* et celui qui se réfère à tout ce qu'on dit à son propos – *rhème* de la phrase. La structure thème – rhème constitue la perspective fonctionnelle de la phrase, dans ce sens qu'elle représente les fonctions communicatives de ses éléments.

Ainsi, en voulant représenter la situation p.ex. de *boire*, dont le schéma logique est symbolisé $g(x, y)$, nous sommes toujours obligés de choisir l'un de ces éléments pour thème de la phrase. En substituant les unités lexicales aux variables argumentatives et prédictives nous pouvons construire p.ex. les phrases suivantes (avec intonation non-marquée) :

Jean prend des médicaments,

où Jean est l'élément thématique et le reste de la phrase constitue son rhème.

Les médicaments sont pris par Jean,

où la situation est tout à fait inverse – c'est *les médicaments* qui représente le thème de la phrase.

Il est également possible de choisir toute la situation décrite pour thème de la phrase, p.ex. :

La prise des médicaments est nécessaire, quand on est malade.

Toutes ces trois phrases, étant la réalisation de la même structure prédicat – argument $g(x, y)$, reflètent donc la même situation extralinguistique, mais elles diffèrent en même temps par le degré de leur complexité. Il est évident que l'élément choisi pour thème de la phrase n'est pas forcément son sujet grammatical. Dans les exemples ci-dessus, on voit bien que c'est soit l'argument x , soit y , soit encore le prédicat g qui peuvent assumer la fonction de sujet de la phrase. Ainsi, la question se pose toute de suite de savoir s'il existe un mécanisme qui nous fait prendre pour thème de la phrase un tel élément et non pas un autre ? Les travaux de A. Bogusławski (1977), de S. Karolak (1984, 1988), de W. Banyś (1984, 1985, 1988) apportent une réponse claire à cette question : est thème l'élément de la phrase qui n'est pas dans la portée de la négation si l'on niait cette phrase. De ce point de vue, il faut naturellement tenir compte du

caractère marqué et non-marqué des phrases ou des éléments des phrases, puisque l'intonation ou l'ordre des mots inhabituel change le focus de la négation.

Nous voyons bien que si les structures prédicat – argument décrivent différentes situations extralinguistiques à l'aide des prédicats en relation avec tous les participants nécessaires, les structures thème – rhème permettent de choisir l'un de ces participants pour thème de la phrase. Grâce à la structure prédicat – argument nous pouvons représenter la situation en question de façon globale, en mettant en évidence tous les rapports possibles entre son élément noyau – prédicat et ses arguments.

2. Les structures prédicat – argument sont donc construites autour d'un noyau conceptuel représentant une situation donnée. Leur vision du monde est fondée sur la philosophie de l'approche logique de la langue, les structures thème – rhème articulent cette représentation conceptuelle du monde en partie thématiques et rhématiques, en en relevant ce dont on parle et ce qu'on en dit, trouvant leur fondement dans la philosophie de l'articulation et de la communication des structures abstraites.

L'approche « modifié – modifieur » représente, par contre, la philosophie du contact et de l'influence mutuelle des éléments articulant et communiquant les structures prédicat – argument, trouvant son fondement dans la philosophie dialectique du mouvement perpétuel et de l'influence réciproque entre tout élément du monde, ici de la phrase articulée, avec tout autre élément du monde qui se trouve dans son entourage, ici un autre élément de la phrase. L'influence presuppose, comme dit W. Banyś (1990), dans ce jeu actif de deux éléments, la modification de l'un par l'autre, celui qui est moins saillant, donc le point de départ, le fond pour l'autre, est appelé « modifié », et celui qui est plus saillant, plus « actif », est appelé « modifieur », d'où le nom que W. Banyś a donné à cette approche des faits linguistiques : « modifié – modifieur ».

Quand on parle, les unités de la langue se succèdent les unes après les autres sur l'axe syntagmatique en formant des phrases. Si un élément x , p.ex., entre en contact avec un autre élément y , nous avons affaire à un processus de leur adaptation, de leur synchronisation mutuelles. L'élément x influence l'élément y , et inversement, l'élément y influence l'élément x . Il arrive pourtant toujours que l'un des éléments est plus dynamique que l'autre. Tenant compte de ces relations, tous les mots de la langue peuvent être soit modifiés, soit modifieurs, en fonction du rôle qu'ils jouent dans la construction donnée. D'où l'importance attribuée par W. Banyś à des analyses des grands corpus qui nous permettent de faire une analyse tant soit peu exhaustive des mots. Ainsi, nous avons deux configurations principales dans la description des mots :

- 1. X modifié + Y modifieur**
- 2. Y modifié + X modifieur**

L'élément modifié peut devenir à son tour, « dialectiquement », comme dit W. Banyś, modifieur, et inversement, l'élément modifieur peut devenir modifié. D'après ce schéma, le substantif « cheveu », peut fonctionner, suivant le type de son rôle, comme « modifié » ou comme « modifieur », ce qui peut être représenté de la manière suivante :

cheveu (n.m.) – włos

1.

- ~ *x abîmés* – zniszczone włosy
- ~ *x abondants* – gęste włosy
- ~ *x attachés* – związane włosy
- ~ *x blancs* – siwe włosy
- ~ *x blonds* – blond włosy; jasne włosy
- ~ *x brillants* – lśniące włosy
- ~ *x bruns* – brązowe włosy; ciemne włosy
- ~ *x cassants* – łamliwe włosy
- ~ *x colorés* – farbowane włosy
- ~ *x coupés* – obcięte włosy
- ~ *x courts* – krótkie włosy
- ~ *x crêpés* – potapiowane włosy
- ~ *x drus* – gęste włosy
- ~ *x électrisés* – napelektryzowane włosy
- ~ *x épais* – gęste włosy; grube włosy
- ~ *x fins* – cienkie włosy
- ~ *x foncés* – ciemne włosy
- ~ *x fortifiés* – wzmacnione włosy
- ~ *x forts* – mocne włosy
- ~ *x fourchus* – rozdwojone włosy
- ~ *x frisés* – kręcone włosy
- ~ *x gras* – tłuste włosy
- ~ *x libres* – rozpuszczone włosy
- ~ *x lisses* – gładkie włosy
- ~ *x longs* – długie włosy
- ~ *x mous* – miękkie włosy
- ~ *x normaux* – normalne włosy
- ~ *x oxygénés* – utlenione włosy
- ~ *x rares* – rzadkie włosy
- ~ *x raides* – proste włosy
- ~ *x rigides* – sztywne włosy
- ~ *x sains* – zdrowe włosy
- ~ *x secs* – suche włosy
- ~ *x sensibles* – wrażliwe włosy; delikatne włosy

- ~ *x soignés* – zadbane włosy
 - ~ *x couples* – podatne włosy
 - ~ *x ternes* – matowe włosy; włosy bez połysku
- 2.
- brosse à ~ x* – szczotka do włosów
 - chute des ~ x* – wypadanie włosów
 - couleur des ~ x* – kolor włosów
 - diamètre du ~ x* – średnica włosa
 - épinglette à ~ x* – szpilka do włosów
 - flexibilité des ~ x* – podatność włosów
 - grosisseur du ~ x* – grubość włosa
 - longueur des ~ x* – długość włosów
 - nature des ~ x* – gatunek włosów; rodzaj włosów
 - peigne à ~ x* – grzebień do włosów
 - pince à ~ x* – spinka do włosów; wsuwka do włosów
 - pointes des ~ x* – końce włosów
 - racine du ~ x* – nasada włosa
 - rigidité des ~ x* – sztywność włosów
 - séchoir à ~ x* – suszarka do włosów
 - shampooing pour ~ x* – szampon do włosów
 - type des ~ x* – rodzaj włosów

La description du type modifieur – modifié ne s'arrête pas là. Elle permet d'aller plus loin dans l'analyse de l'entité donnée. Les informations supplémentaires qu'elle relève basent toujours sur la même relation : l'élément en question peut être soit modifié, soit modifieur. La seule différence consiste dans le fait que l'élément modifieur est dans ce cas-là un verbe. Nous pouvons ainsi mettre en évidence le fait comment la langue décrit ce qu'on peut faire avec un objet donné et ce qu'il peut faire lui-même (cf. p.ex. W. Banyś, 2002a, b). La description se présente comme suit :

3. *X* modifié + *Y* modifieur

4. *Y* modifié + *X* modifieur

où *y* est, dans 3, un verbe, et, dans 4, est substantif déverbal, p.ex. :

3.

- abîmer les ~ x* – zniszczyć włosy
- arracher les ~ x* – wyrywać włosy
- assouplir les ~ x* – zmiękczyć włosy
- attacher les ~ x* – związać włosy
- ~ *x blanchissent* – włosy siwieją
- brosser les ~ x* – szczotkować włosy
- coiffer les ~ x* – u/czesać włosy

colorer les ~ x – za/farbować włosy
couper les ~ x – obciąć włosy
crêper les ~ x – tapirować włosy
décolorer les ~ x – rozjaśnić włosy
effiler les ~ x – wy/cieniować włosy
électriser les ~ x – elektryzować włosy
foncer les ~ x – przyciemniać włosy
fortifier les ~ x – wzmacnić włosy
friser les ~ x – za/kręcić włosy
laver les ~ x – u/myć włosy
mouiller les ~ x – zmoczyć włosy
peindre les ~ x – u/czesać włosy
perdre les ~ x – tracić włosy
~ x poussent – włosy rosną
protéger les ~ x – chronić włosy
régénérer les ~ x – zregenerować włosy
rincer les ~ x – o/płukać włosy
sécher les ~ x – suszyć włosy
teindre les ~ x – zafarbować włosy
~ x tombent – włosy wypadają

Pour que la description présentée soit complète, il est nécessaire que l'élément modifieur devienne à son tour modifié, ce qui s'effectue grâce à l'opération de la substantivation du verbe-modifieur, p.ex. :

4.

assouplissement des ~ x – zmiękczenie włosów
brossage des ~ x – szczotkowanie włosów
coloration des ~ x – za/farbowanie włosów
coupe des ~ x – obcięcie włosów
crêpage des ~ x – tapirowanie włosów
croissance des ~ x – wzrost włosów
décoloration des ~ x – rozjaśnianie włosów
lavage des ~ x – mycie włosów
protection des ~ x – ochrona włosów
régénération des ~ x – regeneracja włosów
rinçage des ~ x – płukanie włosów
séchage des ~ x – suszanie włosów
teinture des ~ x – farbowanie włosów

Nous voyons bien que les deux dernières catégories de description sont les spécifications des deux précédentes, ayant toujours comme point de départ la

même relation de modification. On pourrait se poser la question de savoir pourquoi une entité de la langue est analysée dans ces quatre groupes, vu que la modification se fait déjà observer à travers les deux premiers ? La réponse est d'ordre pratique et théorique à la fois.

Pratique, parce que cela permet de collecter et spécifier davantage tous les contextes dans lesquels un élément donné apparaît, ce qui facilite la confection des dictionnaires papier et électroniques qui peuvent servir plus efficacement dans les applications du type *processing* de la langue naturelle. A l'Institut d'Etudes Romanes de l'Université de Silésie on a préparé plus de 100 descriptions lexicographiques bilingues (généralement FR – PL) de ce type des langues de spécialité.

Théorique, parce que la relation de modification peut avoir différents degrés de spécification et de détail et c'est au chercheur qu'appartient la décision de déterminer le niveau de spécification à appliquer selon les buts qu'il veut atteindre.

3. Il faut remarquer que parfois on identifie la méthode modifié – modifieur avec celle des structures prédicat – argument et celle des structures thème – rhème, mais cela n'est possible que dans le cas des phrases élémentaires, dans le sens des structures prédicat – argument. C'est seulement là où la correspondance, que l'on suppose, à tort, naturelle entre argument, thème, modifié, d'une part, et prédicat, rhème, modifieur de l'autre part, s'effectue. Dans la phrase élémentaire comme p.ex. :

Médor aboie

toutes les trois formules de description ont la structure identique :

Médor = argument = thème = modifié
aboie = prédicat = rhème = modifieur

Une telle situation ne peut avoir lieu que dans les phrases élémentaires non-marquées. Le caractère marqué d'une telle phrase :

Médor (et non pas un autre chien) aboie

entraîne immédiatement le changement dans la structure thème – rhème. Cette fois-ci *Médor* est rhème de la phrase et *aboie* – son thème.

Si nous analysions de ce point de vue la construction : *l'aboinement de Médor*, nous constaterions que l'asymétrie apparaît tout de suite :

l'aboinement = prédicat = modifié
Médor = argument = modifieur

4. L'analyse du jeu « modifié – modifieur » peut-être poussée, comme nous l'avons signalé ci-dessus, encore plus loin, dans ce sens que l'on peut spécifier davantage les rôles réciproques des éléments entrant en jeu – tout comme l'analyse du type de celle qu'on vient de présenter, proposée par W. Banyś à des buts de l'élaboration des dictionnaires électroniques des langues de spécialité, la spécification plus poussée peut servir les mêmes buts ou des buts liés avec p.ex. la désambiguisation des mots en contexte (cf. p.ex. W. Banyś, 2002a, b).

C'est ce qui apparaît aussi dans les travaux de p.ex. A. Kilgarriff et al. (2000, 2003) concernant l'outil informatique WASPBENCH, permettant de présenter ce qu'ils appellent *word sketch*, une sorte d'« esquisse de mot », formée par un résumé de contextes du mot donné dans un corpus permettant une articulation de ce mot en différents sens, ce qui devrait aider le lexicographe / le lecteur à désambiguiser les nouvelles instances du mot.

Le cœur de WASPBENCH est une collection de toutes les relations grammaticales entre les mots qui ont lieu dans un corpus (le corpus qui a servi de point de départ à ce travail est celui de *British National Corpus* avec ses 100 millions de mots de l'anglais britannique contemporain). L'inventaire des relations relevées est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1
L'inventaire des relations grammaticales

bare-noun	the angle of bank
possessive	my bank
plural	the banks
passive	was seen
reflexive	see herself
ing-comp	love eating fish
finite-comp	know he came
inf-comp	decision to eat fish
wh-comp	know why he came
subject	the bank refused
object	climb the bank
adj-comp	grow certain
noun-modifier	merchant bank
modifier	a big bank
and-or	banks and mounds
predicate	banks are barriers

Prenant comme point de départ le mot *bank* p.ex., on voit bien que, de notre point de vue, ce sont seulement les relations de *bare-noun* qui représentent les emplois du type « modifieur », les emplois restants étant du type « modifié » avec la spécification – p.ex. d'être l'objet ou le sujet grammatical du verbe qui s'y applique – de la relation de modification précise qui a lieu ; cette spécification, développement naturel de la description du type « modifié –

modifieur », contribue certainement à atteindre le but, prolongement de celui de l'élaboration d'un dictionnaire, de fournir des éléments linguistiques pour la désambiguïsation du sens du mot (v. aussi à cet égard les travaux de W. Banyś dans le cadre de l'approche orientée objets, 2002a, b).

Références

- Banyś W., 1984 : « Sémantique, structure thème-rhème, syntaxe et lexique ». *Cahiers de Lexicologie* [Paris], 45.
- Banyś W., 1985 : « Structure thème-rhème dans une grammaire à base sémantique ». *Linguistica Silesiana*, 6.
- Banyś W., 1988 : « Sur le dictum thématique : articulations secondaires du rhème ». In : W. Banyś, S. Karolak, red.: *Structure thème-rhème dans les langues romanes et slaves*. Wrocław : Ossolineum.
- Banyś W., 1990 : *Dictionnaires électroniques et conception « modifié – modifieur »*. (miméo).
- Banyś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, 15.
- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, 15.
- Bogusławski A., 1977 : *Problems of Thematic-Rhematic Structure of Sentences*. Warszawa : PWN.
- Karolak S., 1984 : „Składnia wyrażeń predykatywnych”. W : Z. Topolińska, red.: *Składnia*. Warszawa : PWN.
- Karolak S., 1988 : *Structure thème-rhème des métaphrases (phrases universelles)*. In : W. Banyś, S. Karolak, red.: *Structure thème-rhème dans les langues romanes et slaves*. Wrocław : Ossolineum.
- Kilgarriff A., Evans R., Koeling R., Rundell M., Tugwell M., 2003 : “WASPBENCH: a lexicographer’s workbench supporting state-of-the-art word sense disambiguation”. *Research notes and demonstration papers at EACL-03*.
- Tugwell D., Kilgarriff A., 2000 : « Harnessing the Lexicographer in the Quest for Accurate Word Sense Disambiguation ». In : *Proc. 3rd Int. Workshop on Text, Speech, Dialogue (TSD 2000), Brno, Czech Republic*. Springer Verlag Lecture Notes in Artificial Intelligence.